QUAND VOUS NOUS REJOIGNEZ SUR ZOOM :

Lorsque vous nous rejoignez sur Zoom, assurez-vous d'être connecté à l'audio (si vous ne nous entendez pas, nous ne vous entendons pas).

- ☞ Si vous vous connectez par **téléphone**, veuillez cliquer sur

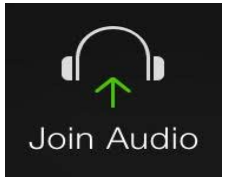

et choisissez

- **Wi-fi ou données cellulaires** ; ou
- **M'appeler**

- ☞ **NE RACCROCHEZ PAS** après avoir choisi cette option, entrez le numéro de téléphone et appuyez sur 1 lorsque vous y êtes invité.

- ☞ Si vous vous connectez par **ordinateur**, veuillez choisir

« Joindre par l'audio de l'ordinateur »

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CENTRES DE SERVICES JUDICIAIRES :

EMPLACEMENTS DES CENTRES DE SERVICES JUDICIAIRES :

Boston
Palais de justice Edward W. Brooke
24 New Chardon St., 2nd floor
Boston, MA 02114

Brockton
Palais de justice George N. Covett
215 Main St., 1st Floor, Brockton, MA 02301

Greenfield
Centre de justice du comté de Franklin
43 Hope St., 1st Floor, Greenfield, MA 01301

Lawrence
Centre judiciaire de Fenton
2 Appleton St., 2nd Floor, Lawrence, MA 01840

Lowell
Centre judiciaire de Lowell
370 Jackson St., 1st Floor, Lowell, MA 01852

Springfield
Palais de justice Roderick L. Ireland
50 State St., 1st Floor, Springfield, MA 01103

Worcester
Complexe du tribunal de première instance de Worcester,
225 Main St., 1st Floor, Worcester, MA 01608

Ouvert UNIQUEMENT le mardi et le jeudi
8:30 – 13:00 ; 14:00 – 16:30
Services en présentiel

COMMONWEALTH OF MASSACHUSETTS
THE TRIAL COURT

CENTRES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Assurer l'égalité d'accès à la justice pour les usagers des tribunaux non représentés par un avocat.

Court Service Centers
MASSACHUSETTS TRIAL COURT

Les centres d'assistance judiciaire **PEUVENT** fournir :

- Aide individuelle pour remplir les formulaires judiciaires
- Informations sur les règles, procédures et pratiques des tribunaux
- Documents judiciaires et instructions écrites
- Accès aux services d'interprètes
- Coordonnées des ressources communautaires, des programmes d'assistance juridique et des organismes de services sociaux

Les centres d'assistance judiciaire **NE PEUVENT PAS** fournir les services suivants :

- Les conseils juridiques
- Vous représenter au tribunal
- Vous assister si vous avez un avocat

OFFICIAL TRIAL COURT TRANSLATION COMMITTEE

French, 7/26/22

Centre d'assistance judiciaire virtuel
Ouverture : lundi – vendredi 9:00 à 12:00

Connectez-vous à notre Centre d'assistance judiciaire virtuel par l'un des moyens suivants :

☞ Utilisez votre navigateur Internet ou l'application Zoom : https://www.zoomgov.com/j/16152 61140

☞ Scannez le code QR suivant avec votre téléphone :

☞ Nous contacter : Appelez (646) 828-7666. Saisissez le numéro d'identification de la réunion ***1615261140***, puis appuyez sur # #.

En cas d'URGENCE :

1. **Visitez notre Centre d'assistance judiciaire virtuel du lundi au vendredi ; ou**
2. **Visitez l'un des sites du SAJ UNIQUEMENT le mardi et le jeudi ; ou**
3. **Contactez le greffier ou le greffe le plus proche de chez vous pour être mis en relation avec nous**

Types d'affaires pour lesquelles nous POUVONS vous assister :

- ✓ Affaires familiales (divorce, garde d'enfants, pension alimentaire, temps parental)
- ✓ Tutelles de mineurs ou d'adultes
- ✓ Changements de nom ou corrections d'actes d'état civil
- ✓ Administrations volontaires
- ✓ Questions relatives aux relations propriétaire/locataire
- ✓ Prévention des abus/ordonnances de restriction/ordonnances contre le harcèlement
- ✓ Engagements civils/article 35
- ✓ Les petites plaintes

Cas pour lesquels nous N'INTERVENONS PAS :

- × Homologations formelles et informelles de la succession
- × Adoptions
- × Appels
- × Immigration
- × Requêtes conjointes en divorce
- × Modifications conjointes
- × La plupart des affaires relevant du tribunal des mineurs

Pour des ressources juridiques supplémentaires, veuillez consulter le site MA Resource finder à l'adresse https://masslrf.org/en/home